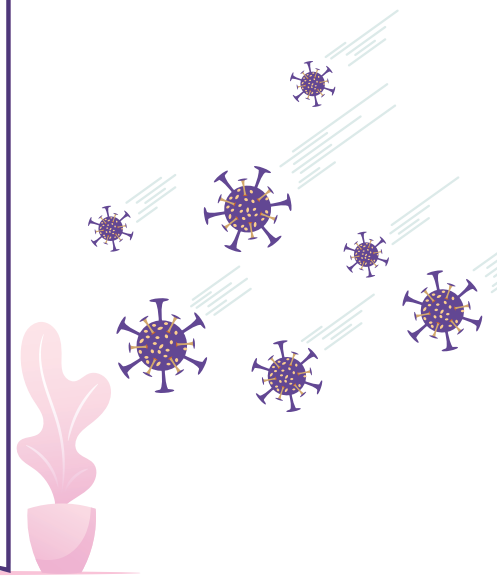
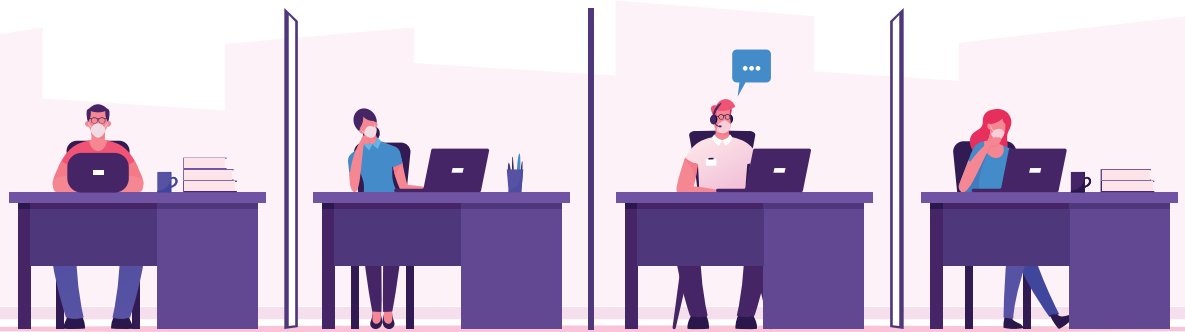
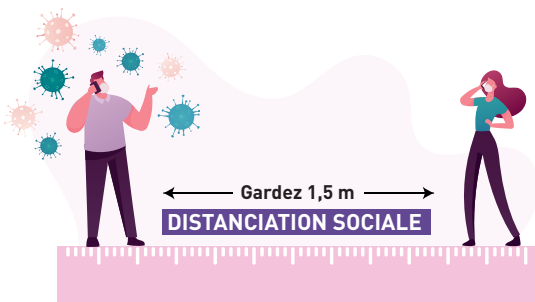


Au bureau, OUI, mais en toute sécurité !



QUELQUES DIRECTIVES À RESPECTER DANS VOTRE ENTREPRISE



Gardez 1,5 m de distance et respectez les **marquages au sol**



Utilisez régulièrement les dispositifs pour l'**hygiène des mains**



Le **port du masque** reste recommandé. **Comment l'utiliser?**



Utilisez prioritairement la **téléconférence** pour les réunions/concertations



Limitez les **contacts** et espacez les **rendez-vous**



Accueillez si possible les clients dans une **salle séparée** tout en respectant les distances de sécurité



Les **actions commerciales** dans la rue sont interdites, tout comme les présentoirs, les drapeaux ou tout autre dispositif à l'extérieur du bâtiment.



Laissez le plus possible les **portes non automatiques ouvertes**



N'offrez pas de boissons aux clients



Téléchargez la brochure complète :

<https://economie.fgov.be/fr/themes/entreprises/coronavirus/mesures-renforcees/coronavirus-conseils-pour-la>

Partagez les bons réflexes, pas le virus !

Retrouvez les dernières news sur www.info-coronavirus.be



ENTREPRISE en questionnement
dans le cadre de la crise COVID-19 ? Contactez-nous!

entreprise@hainaut-developpement.be



www.hainaut-developpement.be